

ENTREPRISES DES HAUTES TECHNOLOGIES

Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux

Dirigeant, un métier à risques

Les dirigeants d'entreprises sont de plus en plus fréquemment exposés à des mises en cause judiciaires qui peuvent engager leur responsabilité personnelle, à la suite de manquements à des obligations légales ou des fautes de gestion.

En l'absence de garantie spécifique, ces dirigeants sont contraints de supporter sur leur patrimoine personnel, les frais de défense ainsi que l'indemnisation, parfois très élevée, des conséquences de cette mise en cause.

Il est donc important, de souscrire une assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux, complément indispensable à la police d'assurance de Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle qui couvre votre société.

Une couverture étendue

Cette garantie couvre :

- les dirigeants passés, présents, futurs :
 - de droit, à savoir ceux désignés par la loi ou les statuts de la société ;
 - de fait, c'est-à-dire ceux agissant comme tels aux yeux des tiers ;
- leurs conjoints et héritiers.

Une solution complète

Véritable protection financière du patrimoine personnel des dirigeants d'entreprise, cette assurance prend en charge :

- les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile ;
- les frais de défense y compris devant les juridictions pénales.

Un avantage fiscal non négligeable

La prime de cette assurance, souscrite par l'entreprise au bénéfice de ses dirigeants, est inscrite aux comptes des frais généraux permanents de l'entreprise et est donc **fiscalement déductible**.

Elaboration de votre programme d'assurance

Analyse financière des risques encourus par votre activité, notamment ceux liés à la taille de votre entreprise, votre chiffre d'affaires et votre taux d'endettement

Elaboration de votre programme d'assurance en partenariat avec votre entreprise, prise en compte de vos objectifs et choix des capitaux

Appel d'offres : recherche et négociation de la meilleure offre auprès des compagnies d'assurance sélectionnées et présentation des résultats

Mise en place du programme de garantie, suivi de sa gestion et de l'adaptation de celui-ci au regard du développement de votre activité

Contact

Nicolas Hélénon

Aon Affinité Entreprises - Hautes Technologies

Tél. : 33 (0)1 58 75 74 06

Fax : 33 (0)1 58 75 77 64

E-mail : hautes-technologies@aon.fr